

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Gabon-Côte d'Ivoire : Alassane Dramane Ouattara attendu aujourd'hui à Libreville

AVEC son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba, le numéro un ivoirien devrait explorer les voies et moyens de consolider davantage l'axe Libreville-Yamoussoukro.

J.K.M
Libreville/Gabon



Photo: DR

Le chef de l'Etat ivoirien, Alassane Dramane Ouattara.

GRAND ami du Gabon, le président ivoirien, Alassane Dramane Ouattara, est attendu aujourd'hui à Libreville. Une visite qui témoigne de l'excellence de l'amitié, la fraternité, la solidarité et la solidité des relations existant entre Libreville et Yamoussoukro.

Le point d'orgue de son séjour devrait être l'entretien qu'il aura, au palais de la présidence de la République, avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba. Nul doute que les deux hommes d'État devraient aborder les sujets d'intérêt commun et explorer les voies et moyens de dynamiser la coopération entre leurs deux nations.

Ce d'autant plus que lors de son

dernier séjour en terre gabonaise, en janvier 2022, le numéro un ivoirien avait évoqué la mise en place d'une Commission dédiée à l'évaluation de l'avancement des accords de coopération signés depuis quelques années entre les deux pays, et les perspectives de l'élargir à d'autres horizons. Avec en ligne de mire, l'ambition d'une mutualisation des forces en vue d'une concertation et coopération plus étroites entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Quoi qu'il en soit, l'entente entre les deux chefs d'État est cordiale. Elle est sous-tendue par leur convergence de vues sur un nombre de problématiques sous-régionales, continentales et internationales. Notamment la lutte contre le terrorisme, les changements climatiques, la protection de l'environnement, leur détermination commune à faire de leurs sous-régions respectives des zones de paix, de prospérité et d'épanouissement des populations.

Alassane Dramane Ouattara devrait regagner son pays en fin de journée.

Assemblée nationale : adoption de la modification du Code électoral

J.K.M
Libreville/Gabon

AVEC cent vingt-sept (27) voix pour et deux (2) absentions, la Chambre des députés a adopté, jeudi, en séance plénière, le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi 07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes les élections politiques.

Un texte qui consacre certaines recommandations arrêtées de manière consensuelle par les représentants des partis politiques de l'opposition et la majorité au sortir de la concertation politique qui s'est tenue, du 10 au 23 février dernier, à Libreville. En ce sens, la durée de la période de révision des listes électorales passe de quarante-cinq (45) à trente (30) jours. Les électeurs peuvent procéder à leur enrôlement sur les listes électorales en tout lieu du territoire national. Les montants du cautionnement électoral ont été réduits de manière significative. Ceux-ci sont désormais fixés, pour l'élection du président de la République, à dix millions de nos

francs. Trois cent cinquante mille francs pour les parlementaires, et deux cent cinquante mille francs pour le scrutin des membres des conseils locaux.

De même, les candidats aux mandats électifs sont désormais tenus de produire un récépissé de déclaration de leurs biens en cours de validité. Avec ceci qu'"en cas d'élections couplées ou générales, le vote s'effectue dans un même bureau de vote avec des urnes dédiées à chaque type d'élection". Autant des dispositions qui, tout naturellement, s'appliqueront lors de l'élection présidentielle, des législatives et locales prévues cette année. Et dont les dates ne sont pas encore rendues publiques.

Ceci étant, à côté du texte susmentionné, les élus du peuple ont également adopté neuf autres. Entre autres, le projet de loi relatif à la prévention des risques et la gestion des catastrophes ainsi que des crises humanitaires en République gabonaise et celui portant modification de certaines dispositions de l'ordonnance 007/PR/2 010 du 25 février 2010 portant statut particulier des militaires, ratifiée par la loi 018/2 010 du 27 juillet 2010.



Photo: MOMBO Christian

Entre nous soit dit Il est urgent qu'il se ressaisisse !

Teddy OSSEY

DES fois sur la toile, il s'en passe de bien bonnes. Tenez bonnes gens ! En causerie politique dans le 3e arrondissement de Libreville, le leader du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), notre compatriote Alexandre Barro Chambrier s'est fendu d'une formule inénarrable et cocasse. Il nous fait savoir que d'ici peu, il finira par se déclarer candidat à l'élection présidentielle.

Ceci ne surprendra que ceux qui le veulent. Pour d'autres, s'ils s'attendaient à un scoop, il leur faudra repasser. Comme à son habitude par des incantations, il va prêter des intentions à ceux qu'il désigne comme étant le camp d'en face. Il n'est pas loin de penser que ce camp d'en face joue volontairement la montre, en refusant pour l'heure

de fixer les dates des scrutins à venir.

Mais quoi qu'il en soit, le moment venu, ce grand garçon prendra ses responsabilités, et c'est là que ça devient poilant et désopilant quand, avec un ton d'une fermeté que l'on ne lui connaissait pas jusqu'alors, le leader du RPM va déclarer qu'à ce moment-là, "on saura qui est qui dans ce pays-là". Avec tant d'excès et de véhémence, nous pouvons dire à notre compatriote ABC, comme l'appellent ceux qui l'affectionnent, qu'il est dans un rôle à contre-emploi.

Le verbe haut et la virulence venant de sa part donnent une désastreuse impression d'être surjoué. Et en vérité, on a réellement du mal à le prendre au sérieux dans ce registre-là. Son propos qui, potentiellement, portait des

germes inquiétants n'aura en définitive que prêter à rire. Cette attitude étrange qui le coince entre un poujadisme de mauvais aloi et un populisme facile ne lui rend guère service. Cette recherche de la petite phrase qui fait mouche par sensationnalisme aux fins de déclencher un buzz sur la toile à peu de frais est en définitive contre-productive. On ne peut pas dans le même temps ambitionner aux plus hautes destinées de la Nation et se complaire dans l'ubuesque et la caricature. Le temps finira par arriver et nous souhaitons que d'ici là les "aficionados" d'ABC puissent conjurer le sort afin que ce compatriote retrouve de la hauteur et de la sagesse. Bassé !

* Chroniqueur